

Pour une protection sociale et solidaire

***Contribution de Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, sur le thème :
« L'ESS permettra à toutes et à tous une protection à la hauteur des enjeux du 21ème siècle »***

Quand la thématique de la « protection » s'invite dans le débat, c'est désormais plus souvent pour la présenter sous son jour sécuritaire que social. Pourtant, face aux enjeux du XXIème siècle, de la précarisation de la société et ses cohortes de « travailleurs pauvres », néologisme inacceptable, au changement climatique et son lot de catastrophes naturelles, une protection cohérente ne peut être que sociale et solidaire. Dans un contexte de tensions et de phénomènes environnementaux mondialisés, ce n'est pas le repli derrière des murs, le recul des droits voire le retrait pour certaines catégories de la population qui nous aideront à faire face. Le salut ne viendra pas non plus de l'économie de marché, de la dérégulation et du désinvestissement de l'Etat qui comptent d'ailleurs parmi les causes de la situation actuelle.

En revanche, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) peut être à la fois un des moyens d'action et le processus par lequel le territoire devient l'un des référentiels à partir duquel la protection peut évoluer dans les champs économiques, sociaux, écologiques et sociétaux. A ce titre, la coopération étroite des départements, en responsabilité des solidarités humaines et territoriales, avec les acteurs locaux de l'ESS pourrait être la voie vers une véritable protection du XXIème siècle : sociale et solidaire.

Se protéger ensemble depuis les territoires

Selon la définition posée en 1998 par le Conseil de l'Europe, la protection sociale est un mécanisme de prévoyance collective visant à prévenir et faire face à des situations de vulnérabilités passagères ou prévisibles : la vieillesse, les accidents du travail, la maladie, l'invalidité, le chômage, la maternité, etc. Cette conception gagnerait aujourd'hui à s'élargir aux risques environnementaux (inondation, sécheresse, érosion, submersion marine, cycloniques, tremblement de terre, incendies, retrait-gonflement des argiles, etc.) dont les conséquences sociales ne sont pas négligeables.

Prenons le cas de l'assurance : selon les travaux de la Caisse centrale de réassurance (CCR), « les dommages causés par les sinistres [...] pourraient augmenter de 40 %, soit de 811 millions d'euros par an, à l'horizon 2050, et même de 60 % en prenant en compte l'augmentation de la valeur globale des biens assurés¹ ». Son rapport plaide pour une mutualisation « de la prise en charge des catastrophes naturelles et éviter des pratiques tarifaires dissuasives ou un retrait pur et simple des assureurs des zones les plus exposées ». En le prenant au mot, nous pourrions aussi y voir une invitation à développer un maillage mutualiste territorialisé qui, en fonction des vulnérabilités locales identifiées avec le concours des collectivités, pourrait proposer une offre sur-mesure financée via la solidarité et les cotisations sociales afin de compenser la perte de revenu, d'habitation ou toute autre dégradation liée à un aléa naturel. Quoiqu'il en soit, il apparaît clairement que laisser ce secteur aux seules mains d'assureurs privés poursuivant un but lucratif n'est pas viable comme en témoignent les exemples aux Etats-Unis². La protection ne devrait pas avoir de prix. Face à des risques collectifs la réponse doit être collective.

¹ « Trente-sept propositions pour adapter l'assurance au changement climatique », https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/03/trente-sept-propositions-pour-adapter-l-assurance-au-changement-climatique_6225829_3234.html.

² « Aux Etats-Unis, le coût des assurances habitation explose avec le réchauffement climatique », <https://www.la-croix.com/Etats-Unis-cout-assurances-habitation-explose-rechauffement-climatique-2023-07->

Loin de se replier sur des problématiques locales, cette illustration met en perspective la manière dont l'ESS peut les articuler avec des phénomènes globaux. Il existe déjà des systèmes d'acteurs (collectivités locales, associations, entreprises, etc.) dont les interrelations étroites permettent aux territoires de conserver une relative stabilité qui assure un sentiment de protection et de projection dans l'avenir. Néanmoins, cette stabilité est plus en plus mise en péril par le détricotage du tissu économique local en partie dû aux restrictions budgétaires imposées par le Gouvernement aux collectivités alors même qu'elles représentent 70% de l'investissement public.

Pourtant, se territorialiser, c'est-à-dire réunir les acteurs locaux autour d'enjeux ayant trait aux parcours de vie, au travail vivant ou à l'habiter, peut devenir une formidable occasion de **faire de la protection la mobilisation des richesses de tout un territoire.**

C'est ce que font les milliers d'entreprises de l'économie sociale et solidaire qui emploient 2,4 millions de Français. Ou les 58 territoires engagés dans la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » qui a permis, sur l'année 2023, à 2.335 personnes d'être embauchées dans des entreprises à but d'emploi sur des territoires expérimentaux !

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité³. »

La démocratie est aussi bien une protection qu'à protéger. C'est plus que jamais une priorité alors que la question de la participation à la vie civique et aux différentes élections est un sujet majeur, et que la confiance envers les élus et les institutions s'émousse fortement pour, parfois, laisser place à la violence.

La gouvernance locale concertée avec des acteurs comme ceux de l'ESS, démontre quotidiennement combien la coopération locale avec l'action publique est souhaitable et souhaitée au plus près des citoyens, puisque c'est à partir des citoyens que doit s'exprimer un régime authentiquement démocratique.

Le fonctionnement démocratique des divers modèles de l'ESS (Scop, Scic, Coopératives d'Activités et d'Emploi, etc.) permet aux habitantes et aux habitants ainsi qu'aux collectivités de participer à des projets locaux porteurs de sens et participer pleinement au développement de l'emploi et du lien social dans nos villes, nos quartiers et nos villages.

Déplier le territoire, déployer son pouvoir d'agir

En Gironde, l'expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, la mise en place d'une Mutuelle Départementale ou encore le plaidoyer pour un revenu d'autonomie sont des tentatives pour cultiver, avec les citoyens et l'ESS, **un sentiment de protection** qui puisse battre en brèche les logiques néolibérales et les replis nationalistes.

De nombreux départements empruntent ce même chemin. Citons : la gratuité des transports à Montpellier ; l'ouverture d'un « revenu garanti » aux jeunes de moins de 25 ans à Lyon et en Loire-Atlantique ; les monnaies locales comme l'Eusko au Pays basque ; la tarification éco-solidaire de l'eau à Dunkerque ; l'initiative « territoire zéro carbone » à la Rochelle ; « Imagine la Nièvre », une démarche de concertation citoyenne ; le travail autour de la mixité sociale au collège en Haute-Garonne ; « territoire zéro non-recours » en Meurthe-et-Moselle ou encore les « tiers-lieux autonomie » dans les quartiers en Seine-Saint-Denis. Toutes ces expérimentations mobilisent directement ou indirectement

[21-1301276151](https://www.geo.fr/environnement/etats-unis-les-assurances-se-retirent-face-au-changement-climatique-explosion-tarif-polices-catastrophes-214923) ; « Aux États-Unis, les assurances se retirent face au changement climatique et ses catastrophes », <https://www.geo.fr/environnement/etats-unis-les-assurances-se-retirent-face-au-changement-climatique-explosion-tarif-polices-catastrophes-214923>.

³ Albert Camus.

l'ESS et chacune d'entre elle contribue à **mieux partager la valeur, mieux redistribuer vers ceux qui en ont besoin** et ainsi **permettre à tous d'être socialement sécurisés** et **acteurs de la transition écologique**.

La protection de demain est entre nos mains

Alors pourquoi impliquer les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités locales dans la construction de la protection sociale et solidaire d'aujourd'hui et de demain ?

Précisément parce que l'on a besoin des plus fines réalités humaines et territoriales pour expérimenter des solutions qui permettront de réelles et durables transformations. L'objectif de toute politique publique décente est d'assurer la **sécurité des parcours de vie, d'être sensible au ressenti pour ne pas qu'il devienne ressentiment**.

Si le département est le bon échelon pour inventer la protection de demain, c'est parce qu'il est à **l'échelle des territoires** et qu'il peut donc en être animateur de la **fabrique collective de la protection** avec les premiers concernés.

Pour y parvenir, les acteurs d'un même territoire ne peuvent pas être en concurrence ou agir en silo. Inspiré par le modèle de l'ESS et soutenu par elle, parce que nous sommes l'incarnation du territoire, nous devons à la fois **coordonner nos actions au niveau départemental** et **renforcer notre proximité là où il se doit et au moment où il se doit**.

Alors, nous pourrions **envisager une véritable protection sociale et solidaire**.

Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde et **Sophie Piquemal**, Vice-présidente chargée de l'Urgence sociale, habitat, insertion, économie sociale et solidaire.